

Michel Volkovitch

## La formation des traducteurs Premier bilan (suite)

Le premier volet de notre enquête<sup>1</sup> était consacré aux étudiants. Cette fois les enseignants ont la parole. Malgré une charge de travail souvent très lourde (les heures de formation s'ajoutant à celles de traduction), plus de la moitié d'entre eux ont répondu à notre questionnaire. Ce taux de participation exceptionnel dépasse même – de peu – celui des étudiants, six mois plus tôt.

On trouvera parmi toutes ces réponses une réjouissante variété de langages, mais assez peu de divergences quant au fond. Certains risquent de déplorer ce consensus qui nous prive de belles empoignades ; qu'ils sachent du moins que la satisfaction exprimée un peu partout n'est pas feinte : nombreux sont ceux qui ont conscience de vivre, à Bruxelles ou à Paris, un moment décisif dans l'histoire de la traduction.

Il a été souvent difficile de couper dans ces réponses écrites, dont la qualité justifierait une publication plus complète. *TransLittérature* remercie Paul Bensimon, Albert Bensoussan, Marie-Françoise Cachin, Françoise Cartano, Claire Cayron, William Desmond, Michel Gresset, Jacqueline Lahana, Marc de Launay, Denis Messier, Marie-Claire Pasquier, Robert Pépin, Isabelle Perrin, Gérard Petiot, Jean-Yves Pouilloux, Marilène Raïola, Jean-Pierre Richard, Jean-Marie Saint-Lu, Aline Schulman, Bernard Simeone et Françoise Wuilmart.

1. Si l'on vous posait aujourd'hui la question : « La traduction peut-elle s'enseigner ? », feriez-vous la même réponse aujourd'hui qu'il y a cinq ans ?

---

<sup>1</sup> Voir *TransLittérature*, n° 10, hiver 1995.

Toutes les personnes concernées ou presque, il y a cinq ans, auraient répondu : Oui, la traduction peut s'enseigner. Il est vrai qu'on ne se lance pas dans ce travail de formation sans y croire au moins un peu. Aujourd'hui le « oui » reste franc et massif. Une seule voix discordante : « *Aujourd'hui comme il y a cinq ans, ma réponse instinctive (et scandaleuse, venant d'une enseignante !) serait sans ambage : non.* » (I.P.) Aveu suivi aussitôt, il est vrai, d'un développement sur le plaisir d'enseigner la traduction...

Dans bien des cas, la réponse est « *plus vigoureusement, plus énergiquement affirmative qu'il y a cinq ans.* » (P.B.) « *Ma position n'a pas varié : je dirai même que l'expérience l'a renforcée.* » (W.D.) Les raisons invoquées semblent solides : « *La meilleure preuve que la traduction peut s'enseigner, c'est le nombre d'anciens étudiants du CETL – une vingtaine d'entre eux – qui sont déjà entrés dans la carrière.* » (F.W.) « *Au bout de deux ans, déjà, les animateurs d'ateliers trouvaient qu'objectivement les étudiants avaient progressé.* » (F.W.) Autre élément de preuve, abondamment relevé : la satisfaction des étudiants eux-mêmes.

Cela dit, le « oui », si ferme soit-il, s'accompagne souvent d'importantes réserves. À commencer par celle-ci : « *Ce qui peut s'enseigner dans le domaine de la traduction n'est pas l'essentiel de ce qui permet d'exercer ce métier. Il est possible d'enseigner, au sens strict, les conditions professionnelles d'exercice de la traduction littéraire (droit, règlements, pratiques éditoriales, informatique, etc.), l'histoire de la traduction, les différentes "théories" de la traduction et les esthétiques qui sous-tendent cette pratique, il est également formateur de pratiquer la "critique des traductions" ; il est possible d'enseigner, au sens large – c'est-à-dire transmettre des expériences professionnelles – certaines spécificités des pratiques : fiction romanesque, théâtre, livres pour enfants, discours théorique, presse, secteurs linguistiques particuliers. Mais il reste très difficile de concevoir un "enseignement" de l'écriture, de la culture personnelle, de la sensibilité esthétique, de l'intuition, etc.* » (M.L.)

Alors que peut-on enseigner ? La lecture, et c'est fondamental. « *On peut apprendre à lire, à prendre conscience des divers mécanismes linguistiques et littéraires mis en jeu par la lecture du texte à traduire...* » Autrement dit, à « *aiguiser les instruments de perception.* » (B.S.) « *Savoir lire un texte, c'est déjà potentiellement savoir le traduire.* » (C.C.)

Voilà pour ce qui précède la traduction. Pour ce qui est de traduire, que peut-on espérer transmettre ? « *Un savoir-faire plus qu'un savoir* », des recettes, « *des trucs* » – c'est déjà beaucoup. On note par ailleurs qu'il est

plus facile de travailler sur les erreurs que sur les trouvailles : « *Je me suis aperçu que l'essentiel de cet enseignement était d'ordre préventif : montrer ce qu'il ne faut pas faire.* » (G.P.) Il s'agit de mettre en place « *les garde-fous de la traduction* » (A.S.), montrer comment « *éviter les pièges grossiers.* » (R.P.) Mais pour traduire il faut d'abord un don, qui ne peut se transmettre. « *Le formateur peut cultiver les talents, sans prétendre pouvoir donner le goût de l'écriture à qui ne l'aurait pas déjà.* » (J.P.R.) Bernard Simeone voit « *de moins en moins de différence entre le désir profond de traduire et celui d'écrire. On ne peut enseigner la traduction à qui n'entretient pas, avec la littérature, un rapport essentiellement créatif, voire créateur, dans lequel, plus que le désir d'imiter ou de reproduire (d'être "fidèle"), domine le sentiment de la langue, dont nul ne peut dire si réellement il s'enseigne ou si les déterminations génétiques, biographiques, etc. y sont prédominantes.* »

Marilène Raïola vient nuancer un tel constat. « *Même si, dans ce métier, la part d'intuition est considérable, et même si cette qualité est sans doute ce qui peut le moins se transmettre, reste que l'intuition se développe aussi avec le travail et si, comme dirait Platon, elle constitue « ce dernier degré de la connaissance », elle n'est sans doute que la synthèse laborieuse d'un certain nombre d'autres facultés.* »

Tout le monde s'accordera, en revanche, sur le point suivant : le talent lui-même n'est rien sans un travail aussi personnel qu'acharné, en amont et en aval. « *Il n'y a progrès que chez ceux qui travaillent. Pour profiter vraiment d'un atelier, l'étudiant doit avoir lu le texte, repéré les problèmes, pensé aux solutions possibles.* » (F.W.) « *Je crois que le savoir nécessaire au traducteur, c'est-à-dire, en gros, la connaissance suffisante de la langue et de la culture du pays dont il traduit les auteurs, doit être acquis et bien assimilé avant qu'il ne se lance dans sa première traduction.* » (J.M.S.L.)

Mais il apparaît, par-delà ces réserves, que l'efficacité d'un tel enseignement ne se mesure pas seulement aux progrès des étudiants. Il est aussi bénéfique en termes d'image. Les nouveaux lieux d'apprentissage, « *indépendamment de leur mission première de formation professionnelle, [...] ont marqué un jalon majeur dans l'évolution des mentalités face à l'idée d'enseignement de la traduction.* » (P.B.) Une fois la validité de ces formations reconnue, c'est la traduction tout entière, dans un sens, qui s'en trouve légitimée. « *Tout ce qui rend visible et reconnue une profession aussi indispensable à la culture que celle de traducteur littéraire est bon. Va pour les diplômes, va pour les échanges, les colloques, va pour les lettres de recommandation, va pour les tuyaux qu'on se reflète, va pour les heures*

*passées à disséquer un paragraphe ou une demi-ligne, va pour les glorieux anciens qui montrent la voie, [...] va pour tout ce qui ouvre les yeux et l'esprit. Va pour tout ce qui libère des blocages psychologiques, va pour tout ce qui donne une vision réaliste des dures lois du marché, va pour l'expérience qui croit, dans sa générosité, qu'elle peut se transmettre. » (M.C.P.)*

Cette remarque a entre autres mérites celui de replacer la formation au sein d'un ensemble plus vaste, celui du discours sur la traduction, dont le développement récent l'a enrichie, et peut-être même rendue possible : *« Si la traduction peut s'enseigner davantage aujourd'hui qu'il y a cinq ans, comme je le pense en effet, c'est grâce à tout ce qui s'est dit sur notre travail pendant ces dernières années ; tout ce qui s'est fait autour de notre travail. » (A.S.)* En d'autres termes, la formation à la traduction n'aide pas seulement à la connaissance, mais aussi à la reconnaissance de celle-ci.

Une dernière remarque enfin, doucement sarcastique : *« Au moment même où la demande des éditeurs de littérature étrangère se raréfie, il est heureux que se développe, par compensation, le secteur "enseignant-de-traduction"... » (M.C.P.)* Ou l'enseignement de la traduction comme remède au chômage...

2. Quelles réflexions les réponses des apprentis-traducteurs à notre questionnaire, publiées dans le dernier numéro de *TransLittérature*, vous inspirent-elles ?

Les enseignants réservent un accueil fort bienveillant à ces réponses, qui d'ailleurs ne les avaient guère égratignés. Elles sont jugées *« très prometteuses pour la qualité future de la traduction littéraire. » (C.C.)* *« Elles m'ont frappé par leur sérieux et leur caractère concret. » (J.M.S.L.)* *« Elles me confirment dans mes choix. » (F.W.)* *« Je suis très intéressé et convaincu par les réactions des étudiants, qui ont pratiquement toutes quelque chose à nous apprendre. » (M.G.)*

Pour les responsables des deux formations, ces réactions ont bien plus qu'une valeur indicative. *« Je cherche toujours ce qui est fondé théoriquement, mais en même temps je dirais qu'est fondé théoriquement ce qui l'est aussi pratiquement. À partir du moment où il apparaît qu'une approche convient aux étudiants, elle est pour moi légitimée de ce fait. » (M.G.)*

Sur certains points isolés, naturellement, certains réagissent. Et d'abord, sur le problème du temps de travail. *« Un ex-étudiant dit que peu*

importe qu'on ait mis une heure ou deux pour faire une page, que seul le résultat compte. En théorie, rien de plus vrai. Mais dans la pratique, un traducteur doit, s'il veut gagner sa vie, faire un certain nombre de pages de traduction par an. [...] Il ne s'agit pas de bâcler les traductions, mais d'apprendre à aller plus vite ; de voir dans quelles directions se trouvent les solutions – comme le joueur d'échecs qui élimine d'emblée l'analyse de tel ou tel mouvement parce qu'il sait d'avance que ça ne débouchera sur rien. [...] Quelqu'un qui doit faire trois brouillons à la main avant de seulement oser passer au stade du tapuscrit devrait changer de métier. Il faut être capable de produire un premier jet qui soit un brouillon lisible. Ce brouillon lisible, au bout de quelques années de métier, doit jaillir spontanément sur votre écran. Après on "repassa sur le métier" autant de fois qu'il le faut, mais il doit y avoir un fond solide. » (W.D.) Michel Gresset, d'accord sur le fond avec William Desmond, admet cependant que la durée trop brève du test d'entrée au DESS traumatise inutilement les étudiants.

Mais c'est surtout l'éternel problème du rapport entre pratique et théorie qui suscite les commentaires. Ce qui frappe d'abord, c'est que les réponses des étudiants soient considérées tantôt comme une apologie de l'empirisme, tantôt comme un éloge des études théoriques, soit tout le contraire ! Cette apparente contradiction illustre le non moins éternel malentendu quant à la notion de théorie.

Tout dépend de ce qu'on appelle théorie, insiste Marc de Launay en déplorant « la persistante naïveté » des réponses à cet égard. « Faut-il rappeler qu'une "théorie" n'est pas, dans le domaine linguistique, autre chose qu'une description rationnelle du fonctionnement effectif d'un langage, qu'elle n'est en rien assimilable à un corpus de lois physiques ou biologiques, qu'elle n'est jamais prescriptive et pas davantage constituée de règles qu'il faudrait appliquer ? Les "théorisations" en matière de traduction ont pour but d'objectiver certains problèmes, et jamais de fournir des réponses automatiques. Bref, la pusillanimité en matière de théorie est l'index d'un défaut de culture, quand elle n'est pas le signe d'une absence de curiosité. »

Au-delà des différences de langage, tout le monde s'accordera sans doute à peu près pour définir la théorie telle que nous devons la pratiquer comme le résumé d'une expérience destiné à retourner au concret. « Ayant moi-même assuré un enseignement "théorique" dans le DESS de l'Institut Charles V, sans avoir pour autant fait de la "traductologie" (je reste fort méfiant à l'égard de ce mot), et sans m'être référé à une "théorie de la

*traduction*”, [...] je constate que les divergences entre les réponses portent uniquement sur l’articulation de l’approche théorique à la pratique de la traduction. [...] Elles tiennent pour nécessaire l’interaction entre théorie et pratique, et insistent sur leur caractère indissociable. Certes, un enseignement “théorique” vise, par définition, à une certaine généralité ; mais [...] la réflexion à visée “théorique”, en matière de traduction littéraire, s’ancre nécessairement dans la pratique même du traduire... » (P.B.)

Bon nombre d’enseignants semblent ainsi tiraillés – chose naturelle, et salubre – entre la volonté d’élaborer des modèles utilisables et la conscience que l’extrême complexité de notre art n’autorisera jamais que des ébauches de théorisation. « *Après avoir caressé moi-même des rêves de systématisation – que je renonce encore à trouver complètement utopiques –, j’ai constaté que les réseaux combinatoires du langage étaient si étendus que cela interdisait toute théorie constituée.* » (G.P.)

Enfin, certains enseignants se montrent sensibles au traumatisme que constitue pour beaucoup d’étudiants le passage du monde protégé de l’école au grand bain professionnel. « *On sent percer quelque amertume à propos des débouchés professionnels – amertume qui serait certainement plus sensible encore si ceux qui n’ont pas répondu avaient pris la parole.* » (G.P.) Ce problème douloureux nous amène à la question suivante.

3. Quelles améliorations souhaiteriez-vous apporter à l’enseignement auquel vous participez, ou avez participé ?

Tant au DESS qu’au CETL, les programmes, régulièrement discutés par l’ensemble des partenaires, ne cessent par conséquent d’évoluer. Mais les enseignants seront-ils un jour satisfaits ? C’est à un déluge de propositions qu’on assiste ici. Un seul participant n’en fait « *aucune* »...

Pour commencer, quelques-uns souhaitent que ces concertations aient lieu aussi en cours d’année, et non, comme aujourd’hui, à la fin seulement, ce qui contraint le formateur à « *fonctionner isolément dans son créneau toute l’année.* » (J.P.R.)

Un premier consensus se réalise sur la nécessité d’une variété sans cesse accrue. « *Il faut continuer à cultiver la diversité, multiplier les approches. Je suis persuadée qu’il n’y a pas une règle en traduction : il y en a autant que de traducteurs.* » (F.W.) Il faut à l’apprenti, par exemple, outre des maîtres de rigueur, d’autres qui lui conseilleront, tel Albert Bensoussan, d’écrire « *avec un grain de folie* »...

Dans cette même optique de variété, Françoise Wuilmart souhaiterait ouvrir au CETL « *des ateliers de genres spécifiques et difficiles, tels que poésie et théâtre. Deux ou trois ateliers par an pour chacun ne suffit pas : il en faudrait cinq ou six, quitte à créer une petite cellule à part.* » Même tendance au DESS, qui propose depuis cette année un cours sur la « *non-fiction* ».

Deuxième souhait récurrent : la mise en place de traductions collectives. « *La traduction longue que les étudiants préparent seuls est, dans la majorité des cas, un fragment d'œuvre, avec tous les inconvénients que présente un travail fragmentaire. Traduire ensemble une œuvre complète [...] permettrait aux apprentis traducteurs d'être sensibilisés à tout ce que le fonctionnement de l'œuvre comme totalité organique impose en matière de stratégie traductive, [...] le plus petit détail renvoyant à la macrostructure de l'œuvre. [...] Cette traduction collective déboucherait sur une publication, soit à usage interne, soit, pourquoi pas ?, sous une forme ou une autre, par un éditeur ayant pignon sur rue.* » (P.B.) À noter que ce type d'expérience a déjà été pratiqué, par Jean-Marie Saint-Lu notamment, dans le cadre du CETL, ou par Bernard Simeone, qui remarque à ce propos : « *Des séminaires de quelques jours, durant lesquels sont approfondies "en continu" la lecture et la connaissance de l'original, me semblent préférables à des cours de traduction espacés.* »

Une troisième série de demandes, très fréquentes, pourrait être regroupée sous le titre « le traducteur comme musicien ». La musique des mots, voilà une dimension primordiale de l'écriture, traduisante ou pas. Paul Bensimon souhaite l'émergence d'un « *enseignement de stylistique comparée sur le rythme* », suivi en cela par Michel Gresset, qui cependant ajoute : « *Mais qui pourrait le prendre en charge ?* » Cette sensibilisation au rythme devrait sans doute s'effectuer dans les deux langues : « *On remarque parfois un curieux phénomène de surdité : il arrive que quelqu'un soit sensible à la musique de sa propre langue, et beaucoup moins à celle de la langue étrangère...* » (M.V.)

Le lieu par excellence pour un tel éveil, c'est les cours de français ; ces cours dont l'importance est désormais reconnue de tous, que Françoise Wuilmart envisage de développer encore, et qui viennent de l'être au DESS (horaire doublé, deux enseignants, deux approches complémentaires, l'une plus tournée vers la lecture, l'autre vers l'écriture).

Mais pour développer l'oreille musicale du traducteur, sans doute faut-il aller plus loin encore dans le même sens, en pratiquant, par exemple,

l'écoute et la lecture à haute voix. C'est ce que suggère, entre autres, Gérard Petiot, qui enchaîne aussitôt, non sans logique : « *Par ailleurs, la traduction théâtrale est trop délaissée dans nos formations, elle qui a tant à voir avec le rendu des dialogues dans la littérature romanesque et l'oralité en général.* »

Face à toutes ces préoccupations que l'on pourrait qualifier de littéraires pures, leur unique propos étant d'améliorer la qualité des traductions, il y a la tendance inverse (pas forcément contradictoire) qui réclame toujours plus de pragmatisme et de professionnalisme. Son représentant le plus combatif, Robert Pépin, qui cumule les fonctions de traducteur et d'éditeur, juge l'entreprise du DESS, à laquelle il participe, « *louable, mais pour l'instant mal ficelée.* » Voici le plan qu'il propose :

« *La première année devrait voir l'apprenti-traducteur*

1. *Écrire en français des nouvelles, des chapitres de roman, des descriptions, des dialogues, des scènes d'action, des scènes de théâtre, de cinéma et de télévision. [...]*
2. *Traduire chaque semaine au moins 20 pages d'extraits de romans de genres et de styles très divers.*
3. *Procéder à l'analyse pratique de romans en langue étrangère de façon à aider l'apprenti traducteur à comprendre comment marche ou ne marche pas un roman – problème de la définition du "profil" du lecteur.*

*À la fin de l'année, rédaction en temps imposé de x pages de fiction sur un thème imposé. [...] Puis lecture par un jury de directeurs de collection, de romanciers et de traducteurs. [...]*

*Après sélection, donc, la deuxième année devrait voir l'apprenti-traducteur*

1. *Lire un roman étranger et arrêter des directions générales de traduction [...] – et être éventuellement capable de reconnaître que l'ouvrage qu'on lui propose est trop difficile. Écrire un compte rendu de lecture de l'ouvrage.*
2. *Établir la quantité de pages de traduction qu'il peut faire tous les jours et en déduire les délais qu'il doit absolument négocier avec l'éditeur.*
3. *Lire un contrat de traduction et apprendre à négocier avec l'éditeur.*
4. *Écrire à l'auteur étranger – lettre type, quel genre d'aide on attend de lui.*
5. *Rédiger un premier jet avec, pour les 100 premiers feuillets, l'aide d'un traducteur chevronné.*
6. *Apprendre, toujours avec l'aide d'un traducteur chevronné, à se relire.*
7. *Rendre un roman entier (minimum 350 feuillets) à la date prescrite.*
8. *Relecture d'épreuves et rédaction de quatrième de couverture.*



*Cinq ans d'enseignement de la traduction littéraire m'ont convaincu que procéder autrement, c'est se faire plaisir et n'aider en aucune manière l'apprenti traducteur à comprendre et pratiquer son futur métier. »*

Voilà de quoi alimenter les discussions...

Un bon moyen d'approcher les réalités du métier, par ailleurs, c'est le stage d'édition pratiqué au DESS, mais dont la formule, semble-t-il, se cherche encore. *« Je crois d'abord qu'il faudrait allonger sa durée. Et puis, faut-il laisser les étudiants trouver leur stage eux-mêmes ou le trouver pour eux ? Jusqu'à présent nous avons fait le travail à leur place, sous prétexte qu'ils ne connaissaient pas le monde de l'édition. Mais dans les autres DESS, les étudiants doivent se débrouiller tout seuls, et je ne suis pas sûr que ce ne soit pas une bonne idée. Cette année nous les laissons chercher, et ne leur donnons un stage que s'ils n'ont rien trouvé. »* (M.G.)

Certaines suggestions d'autres traducteurs vont également dans le sens d'une professionnalisation à tous les niveaux. *« Exercices pratiques d'utilisation des outils disponibles (dictionnaires, encyclopédies, INTERNET !), constitution de fiches de trouvailles... »* (M.F.C.) *« Les étudiants recueillent-ils pendant leur formation ce qu'il faut d'éléments pour apprécier la situation économique, sociale et juridique du traducteur (à plein temps, notamment) ? »* (J.P.R.) *« Tout traducteur est potentiellement un passeur de culture, il est donc quelqu'un qui se doit de perfectionner sans cesse la connaissance de ce qui s'écrit dans l'aire culturelle qui l'intéresse. C'est bien souvent à lui que revient de conseiller les éditeurs et d'influencer leurs choix. L'exploration culturelle par la lecture systématique de tels ou tels auteurs, la connaissance des courants esthétiques, la lecture de la presse culturelle, tout cela doit faire partie des "tâches du traducteur". »* (M.L.) *« Outre l'apprentissage de l'écriture, le jeune traducteur devrait faire aussi celui de la prise de parole. Les occasions de présenter son travail devant les représentants, devant un public lors d'un colloque, ou à la radio sont en train de se multiplier. Or chaque fois que le traducteur parle – à condition qu'il parle bien – ce n'est pas seulement son bouquin qui en profite, mais toute la profession. [...] Et tant qu'à faire, il devrait aussi apprendre à lire ses textes en public — dans certains cas, cela vaut mieux que de les confier à un acteur... »* (M.V.)

Reste un petit problème : où trouver le temps pour apprendre tout cela, qui demanderait au moins dix ans ? Les cours du CETL s'étalent sur deux ans, ceux du DESS sur un an seulement. *« Le DESS est très condensé, très lourd, il n'est guère compatible avec une autre activité, même si certains*

*étudiants réussissent, je ne sais comment, à conserver une activité professionnelle. On pourrait éventuellement reporter le stage et la traduction longue en deuxième année.» (M.G.)*

L'apprentissage ne saurait se limiter à une ou deux années, si intenses soient-elles. Celles-ci, dans la mesure du possible, doivent être préparées, puis prolongées. Rappelons l'existence à Charles V d'un cursus complet, avec licence et maîtrise, dont le DESS est l'aboutissement, et d'un mémoire de maîtrise de traduction assuré par Paul Bensimon à Paris III, licence et maîtrise jouant un rôle préparatoire fort précieux.

Ensuite, pour accompagner le débutant dans ses premiers pas (et ses deuxièmes, pourquoi pas), plusieurs souhaitent un élargissement du tutorat, dans la tradition du compagnonnage d'autrefois. *« La meilleure forme d'enseignement de la traduction est l'apprentissage, au sens traditionnel, d'un ou plusieurs apprentis travaillant avec un professionnel, dans son atelier en quelque sorte. [...] Celui-ci suit leur travail sur une assez longue durée, partageant des traductions publiées qu'il cosignera avec eux. [...] Ce qui est pratiquement très difficile à réaliser, mais pas impossible. » (M.L.)*

Marc de Launay sait de quoi il parle, il a pratiqué la formule avec succès. Une telle organisation pose des problèmes de tous ordres, et avant tout économiques... Tout le monde n'a pas la chance insigne d'Isabelle, fille de Mimi Perrin, qui souhaite aux jeunes traducteurs de *« commencer leur carrière en tandem avec un professionnel, sur un ou deux ouvrages. C'est ainsi que j'ai commencé dans le métier (en famille), et c'est une expérience réellement unique. »*

Il existe évidemment des solutions intermédiaires, plus légères. Pour Gérard Petiot, il faut *« mettre l'accent davantage sur les ateliers, c'est-à-dire sur confrontation et réalisation collectives, hors formation universitaire même, en recherchant une participation hétérogène (débutants et chevronnés – mais qui a le temps?). »*

#### 4. L'enseignement de la traduction a-t-il un bel avenir devant lui ?

Deux camps égaux en nombre, que sépare l'intensité de leur optimisme. Dans la moitié des réponses, celui-ci apparaît nuancé. *« Je pense que oui, à la condition d'une part que les étudiants restent peu nombreux, d'autre part, que le tutorat soit maintenu. » (J.L.)* Le succès de cette formation tient à l'efficacité d'une formule très élitiste en apparence, à base de petits effectifs et de rapports personnels, qui fait sa force et aussi sa

faiblesse : toute personne étrangère à la traduction risque fort d'y voir un luxe exorbitant. Les pouvoirs successifs sauront-ils toujours reconnaître son efficacité à long terme ?

Autre contrainte économique : le destin de cette formation est lié à celui de la traduction dans son ensemble. *« L'enseignement de la traduction littéraire peut être une nécessité théorique ; son avenir n'en reste pas moins conditionné par l'avenir économique de la traduction professionnelle dans le pays concerné. »* (J.P.R.)

D'autres, en revanche, répondent oui sans restrictions. Et ce qui justifie cette formation à leurs yeux, y compris économiquement, c'est les débouchés qu'elle offre. *« Les statistiques indiquent que près de 50 % des diplômés trouvent du travail à la sortie ; en particulier ceux qui ont fait un stage apprécié dans une maison se voient souvent confier une première traduction. »* (J.L.) On entend dire que le marché se trouve saturé, mais n'est-ce pas vrai surtout de la « haute littérature » ? *« Il ne faut pas se limiter au cas du traducteur génial d'un grand auteur. Il y a surtout sur le marché des textes plus modestes, moins directement littéraires : biographies, catalogues d'expositions, pochettes de disques, etc., un éventail énorme de genres où chacun peut trouver son bonheur. Et il y a un manque réel de gens capables de bien traduire ces textes-là, qui demandent une formation spécifique. La preuve, c'est que le CETL est régulièrement contacté par des instances culturelles ou des éditeurs qui nous demandent des traducteurs pour ce genre de textes. »* (F.W.)

On se prend à rêver au temps où la formation du traducteur littéraire aura gagné la partie – ce qui suscitera, n'en doutons pas, d'autres problèmes. *« Le "bel avenir" viendra le jour où on exigera un diplôme de tout traducteur, comme on en exige d'un médecin ou d'un avocat. Je ne suis pas sûr que ce soit souhaitable. »* (W.D.)

Un tel jour n'est pas près d'arriver – heureusement. La formation organisée s'imposera sûrement comme la voie royale, mais elle ne doit pas être la seule. Les meilleures formations du monde n'empêcheront pas certains de leurs étudiants de rester des fruits secs, tandis que certains autres, dans les siècles des siècles, pondront des traductions superbes sans être jamais passés par une école... Contre tous les corporatismes et les fétichismes de la peau d'âne, c'est là une liberté pour laquelle il faudra peut-être se battre un jour.

5. Le fait d'enseigner la traduction vous a-t-il influencé dans votre pratique personnelle ?

On note ici des réponses très diverses. Les « non » représentent un tiers de l'ensemble. Dans deux cas seulement, cette non-influence est en fait le refus d'une influence potentielle, considérée comme plus ou moins néfaste. « *Je protège mon propre apprentissage, mon trajet personnel, contre mon activité "transparente", objective, d'enseignante. Dans l'enseignement, je transmets ce que j'ai appris, ce que je crois savoir, alors que je traduis pour apprendre, et à partir de ce que je ne sais pas encore.* » (M.C.P.) « *L'enseignement de la traduction, avec son inévitable théorisation, a malheureusement failli influencer ma pratique. En la figeant... notamment par la transformation des a posteriori (explicatifs) en a priori (contraignants). C'est pourquoi je n'enseigne plus qu'à de futurs éditeurs ou libraires, contractant ou prescrivant des traductions...* » (C.C.)

Quand influence il y a, il arrive qu'elle soit jugée mineure par rapport à d'autres. « *Plus encore que l'"enseignement" de la traduction, c'est la pratique de la traduction bicéphale, avec mon ami Philippe Renard aujourd'hui décédé, qui m'a le plus appris, et qui m'a le plus influencé. Dans le même ordre d'idées, la direction d'une collection, et ce qu'elle suppose de relecture approfondie, pointilleuse, de diverses traductions, est un autre laboratoire essentiel, dont j'ose dire que les fruits sont plus directement palpables...* » (B.S.)

Les autres participants (une bonne moitié) affirment avoir été influencés de façon nette et positive. Tout d'abord, dans le sens d'une plus grande conscience de soi. « *Manquant personnellement de bases théoriques, étant donc un "traducteur d'instinct", je ne connaissais même pas, à mes débuts, un concept aussi élémentaire que celui de "niveau de langue" (ce qui ne m'empêchait pas de le pratiquer spontanément). Le fait d'assurer un tutorat – que je considère comme une sorte de "master's class" – m'a donc certainement influencé.* » (W.D.) « *Enseigner la traduction m'a donné l'occasion de réfléchir sur ma pratique, ce dont on n'a guère le temps quand on traduit de façon professionnelle. [...] Je me suis sentie tantôt confortée, tantôt remise en cause. [...] Cette pratique de l'enseignement a été plus dérangement pour moi – de façon salutaire – que n'importe quelle lecture théorique.* » (F.C.)

Or qui dit conscience, dit exigence et vigilance. « *En traduisant je suis désormais plus enclin à me juger et à me corriger.* » (A.B.) « *Peut-être le fait d'enseigner la traduction m'a rendue plus attentive vis-à-vis du texte, plus exigeante envers moi-même.* » (J.L.) « *Je suis devenu beaucoup plus prudent dans mes relectures, et je m'efforce de laisser reposer le texte un temps*

suffisamment long. [...] Cet enseignement est une belle leçon d'humilité, par où commence la sagesse. » (J.M.S.L.)

Les besoins pédagogiques entraînent, en principe, une discipline de travail utile à soi-même et aux autres. « *En traduisant, désormais, je "coche" les passages utilisables éventuellement dans le cadre d'un atelier ou d'un examen.* » (D.M.) Et aussi, bien sûr, quand il s'agit d'intervenir dans un colloque, ou de rédiger un journal de bord – autres activités éminemment pédagogiques...

Mais l'enseignement n'apporte pas simplement une contrainte, une rigueur accrues. Il peut également amener un élargissement d'horizon fort bénéfique, « *un enrichissement, un assouplissement, étant donné la variété des textes qui défilent.* » (G.P.) « *J'ai entrepris de traduire des textes que je n'eusse pas choisis si je n'avais eu l'obligation d'en faire – outre des tests de mes propres compétences – des exercices pour ceux qui ont travaillé avec moi.* » (M.L.)

En fin de compte, la contrainte peut déboucher sur son contraire : « *Autant la saisie du texte dans sa langue originale doit être rigoureuse, autant la maîtrise de la langue d'arrivée offre de liberté au traducteur. Et sur ce dernier point, tous les ans le groupe des étudiants nous montre que l'inventivité est infinie. Chaque année d'enseignement pratique de la traduction est, pour le formateur, une double leçon d'exigence (autrement dit d'humilité) et de liberté.* » (J.P.R.)

Les vingt participants souhaitent-ils poursuivre l'expérience ? Claire Cayron mise à part, seule Aline Schulman ne l'envisage pas. « *Pour améliorer l'enseignement auquel je pourrais participer, il me faudrait améliorer avant tout ma propre compréhension du phénomène de traduction. Or, plus j'avance, plus je me sens démunie devant la page, la phrase qui se présente, toujours unique, imprenable dans nos filets théoriques. Alors ? Pour l'instant, je n'enseigne plus !* » Tous les autres semblent bien décidés à continuer en si bon chemin, ne serait-ce que pour le plaisir qu'ils y trouvent. Un plaisir lié, naturellement, à l'instinct de reproduction – sur le plan intellectuel, s'entend – et qui apparaît dans la plupart des réponses, faisant même signer l'une des participantes : « *Une enseignante heu-reuse !* ».